

# **NON AU LICENCIEMENT DE SABINE**

Sabine Fourcade, assistante d'éducation à Paul Eluard 2, a signé un contrat le 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour la totalité de l'année scolaire.

L'administration a décidé de rompre son contrat le 15 février 2010 à la suite d'une erreur administrative.

Cette procédure nous semble injuste et illégale. Sabine travaille depuis de nombreuses années dans l'école et sa présence est indispensable au bon fonctionnement de l'établissement.

Les fonctions exercées par Sabine et ses collègues sont pérennes et il n'y a pas de raison que leurs contrats ne le soient pas.

Dans l'immédiat, nous exigeons le maintien de Sabine dans l'école et l'abandon de cette procédure.

**A TRAVERS CETTE PETITION, NOUS  
DEMANDONS VOTRE SOUTIEN**

Les enseignants et les parents d'élèves de Paul Eluard 2

